



Le projet était au centre des échanges de l'assemblée générale du 23 novembre dernier à Douala. «Le médecin, acteur-clé de la Couverture santé universelle au Cameroun. »

C'était le grand thème de l'assemblée générale ordinaire de l'Ordre national des médecins du Cameroun (ONMC), tenue le 23 novembre 2018 à Douala.

En présence du Pr Samuel Kinguè, représentant du ministre de la Santé publique, et du Pr. François-Xavier Etoa, représentant du ministre de l'Enseignement supérieur. Comme l'a expliqué le Dr Guy Sandjon, président du Conseil de l'Ordre, la Couverture santé universelle :CSU, comme lors de la précédente session de l'Ag de l'Ordre en novembre 2017, s'est imposée comme thème principal.

Il en a donné les raisons, parmi lesquelles l'importance de la justice sociale et la nécessité de combattre l'exercice illégal de la médecine au Cameroun. Un point sur lequel est revenu le Pr. Tetanye Ekoe, 1er vice-président de l'ONMC à travers une présentation.

Avant cette présentation, le Dr Jules Ndjebet, président de la Commission permanente de réflexion sur la CSU au sein de l'ONMC, a tenu une conférence inaugurale sur le thème général de l'Ag. Il a ainsi livré le résultat d'une année de travail sur la CSU.

Parmi les propositions de l'ordre donc, on note les réformes nécessaires à la réussite du projet comme la revalorisation du plateau offert (bâtiments, plateau technique et personnels de santé), une autonomisation de la caisse de financement de la CSU ; les implications et les nouveaux rôles que devront prendre les ordres professionnels ; un point spécial sur les accréditations et la biométrie.

L'importance attachée à ce projet se traduit jusque dans l'une des cinq résolutions prises au terme de l'assemblée : « L'AG soutient le projet de Couverture santé universelle en cours au Cameroun et souhaite une implication plus importante des Ordres professionnels, notamment pour les accréditations. »

Pour ce qui est des autres résolutions, on retrouve des recommandations favorables liées aux autres projets de l'ONMC, comme l'informatisation du siège national, le recensement en cours pour une bonne maîtrise du fichier des médecins, la création des sièges régionaux de l'Ordre sur toute l'étendue du territoire pour une grande implication des médecins dans la vie de l'institution et la facilitation de l'insertion des jeunes médecins, etc.

Cameroun Tribune
